

2017 DPSP 4 Subventions (81 930 euros) et conventions à 18 associations dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2017

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le dispositif Ville Vie Vacances (VJV) est un programme partenarial piloté par la Ville de Paris et l'Etat s'adressant à des jeunes parisiens âgés de 11 à 18 ans qui ne partent pas en vacances. Il leur permet de bénéficier d'activités de proximité à dimension culturelle, civique, sportive et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité. À Paris, sa mise en œuvre est assurée en articulation étroite avec les mairies d'arrondissement, dans le cadre du volet prévention des contrats locaux de sécurité et concerne prioritairement des actions situées dans des quartiers populaires. En 2017, la contribution totale de la Ville au titre du VJV 2017 est portée à 558 450 euros et ambitionne de toucher 30 000 jeunes parisiens.

Le programme parisien s'inscrit à la convergence de plusieurs politiques sectorielles de la Collectivité : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est donc mis en œuvre par la Direction de la Prévention, de la sécurité et de la Protection (DPSP) et la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES), en lien étroit avec les équipes de développement local de la Mission Politique de la Ville de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires. Une cellule départementale associant l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale -DDCS) fixe les grandes orientations de l'appel à projet puis sélectionne les actions qui paraissent le mieux répondre aux objectifs énoncés en tenant compte de la juste répartition territoriale. Cette coordination garantit une vision globale des besoins sur l'ensemble du territoire parisien ainsi que la cohérence des choix opérés et des financements.

La DASES participe également aux financements de structures qui proposent des activités pendant les vacances scolaires en direction du public des opérations VJV. Ainsi, 26 centres sociaux associatifs et 14 espaces de proximités mettront en œuvre des projets en 2017. Ces participations sont regroupées dans le cadre des conventions globales passées par la collectivité avec ces partenaires (131 600 € en faveur des centres sociaux et 118 290 € pour les espaces de proximité) pour un total de 128 projets retenus.

Enfin, dans le cadre des missions confiées par le Département aux associations de prévention spécialisée, les éducateurs animent régulièrement des actions de proximité qui participent de la dynamique des VJV, avec des jeunes de 12 à 21 ans en lien avec les Mairies d'arrondissement et partenaires locaux.

Le présent projet de délibération présente la deuxième enveloppe portée par la DPSP du programme Ville Vie Vacances 2017. En mai dernier, vous avez voté une première délibération pour un montant total de 246 030 euros et conventions à 80 associations.

Au total en 2017, 253 projets ont été présentés par les associations : 175 ont été retenus par la DPSP. Cette deuxième enveloppe permet de soutenir 28 actions portées par 18 associations, pour un montant total de 81 930 euros.

Les actions touchant un public âgé de 11 à 18 ans, favorisant la participation des jeunes filles, se déroulant sur l'espace public (squares, places) ou en pied d'immeuble et principalement pendant la période des vacances d'été, construites en lien avec des équipes de prévention spécialisée, les centres sociaux et/ou d'autres acteurs implantés dans les secteurs d'intervention et concernant des quartiers inscrits en politique de la Ville ont été privilégiées. Les projets retenus témoignent d'une grande diversité dans les supports d'animation : théâtre, ateliers d'écriture, danse, arts urbains, arts plastiques, activités sportives, ateliers scientifiques, multimédia, vidéo, boxe éducative, débats, etc. Le programme soutient également des sorties hors de Paris (familiales notamment) ainsi que des séjours et des chantiers éducatifs en province ou à l'étranger. Ces différentes actions ont toutes vocation à développer l'autonomie des jeunes, leur sens des responsabilités, à valoriser leurs compétences dans un esprit d'équipe et de solidarité et à nouer des liens de confiance avec les animateurs.

Comme en 2016, la Ville de Paris a choisi d'étendre le financement des actions en dehors des périodes de vacances : certains établissements scolaires n'accueillant plus les élèves en période d'examen, la mise en place d'actions au mois de juin permet d'offrir aux jeunes des activités diversifiées, comme notamment le projet d'animation hip hop à la cité Chauffourniers (19^{ème}) porté par l'Association Move and art. En 2017, 21 projets ont eu lieu au mois de juin.

Des opérations telles que « Squares en fête » dans le 18^{ème} arrondissement et « Show square » dans le 20^{ème} illustrent la volonté de mettre en place des actions coordonnées dans les quartiers. Les associations proposent dans ce cadre des activités diversifiées (capoeira, danse, concerts, projections, pique-niques, ludothèques, etc.) dans les jardins publics où des espaces sont réservés aux plus jeunes afin que leurs aînés, souvent chargés de leur surveillance, puissent pratiquer, à proximité immédiate, leurs propres activités. On peut également citer les VVV dits « nocturnes », organisés sur une tranche horaire pouvant s'étendre jusqu'à 2 heures du matin, avec des visites, des sorties culturelles ou des ateliers et débats citoyens, qui permettent de toucher la tranche la plus âgée du public cible.

Le présent projet de délibération présente le volet porté par la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection du programme Ville Vie Vacances 2017, au titre de la compétence de la Collectivité en matière de prévention de la délinquance. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer la somme de 81 930 Euros aux 15 structures partenaires portant 28 actions, selon la répartition figurant dans le tableau joint au présent projet.

Il est également demandé à votre assemblée d'autoriser la Maire de Paris à signer des conventions avec 3 structures.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris